



18-12-2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Ripon tenue le 18 décembre 2023, à 18 h 16, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 31 de la rue Coursol, à Ripon et à laquelle sont présents :

Jonathan Bock	Harold Wubbolts
Joël Sabourin Saulnier	Marc-André Tremblay
Alexandre Le Blanc	Sylvie Poulin

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jonathan Beauchamp.

Le directeur général et greffier-trésorier monsieur Benoît Dufour, est également présent.

- Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres par courrier électronique conformément aux articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ordre du jour
- 3- Adoption du budget 2024
- 4- Parole au public concernant la séance en cours
- 5- Levée de la séance

1.

➤ **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2023-12-390

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc-André Tremblay



Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

Et résolu que la séance soit ouverte à 18 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2.

➤ **ORDRE DU JOUR**

2023-12-391

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Bock

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.

➤ **ADOPTION DU BUDGET 2024**

2023-12-392

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc

Et résolu que le budget 2024 soit adopté par ce conseil tel que décrit ci-dessous :

REVENUS

01 21000 000	Revenus de taxes municipales	2 873 358 \$
01 22000 000	Compensation tenant lieu de taxes	50 403 \$
01 23000 000	Revenus de source locale (services rendus)	273 575 \$
01 24000 000	Revenus d'imposition de droits	80 350 \$
01 25000 000	Amendes et pénalités	9 500 \$
01 26000 000	Revenus d'intérêts	34 000 \$
01 27000 000	Autres revenus	3 000 \$
01 30000 000	Revenus de transferts inconditionnels et conditionnels	427 262 \$
TOTAL DES REVENUS :		3 751 448 \$



Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

02 10000 000	Administration générale	776 821 \$
02 20000 000	Sécurité publique et civile	473 562 \$
02 30000 000	Réseau routier	1 050 439 \$
02 40000 000	Hygiène du milieu	435 578 \$
02 50000 000	Santé et bien-être	300 \$
02 60000 000	Urbanisme et mise en valeur du territoire	460 351 \$
02 70000 000	Loisirs et culture	328 632 \$
02 90000 000	Frais de financement	51 509 \$
TOTAL DES DÉPENSES :		3 577 192 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

03 21000 000	Remboursement de la dette à long terme (capital)	164 817 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :		164 817 \$

AFFECTATIONS

03 31000 000	Activités d'investissement – Projets immobilisations	9 439 \$
TOTAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS :		9 439 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.

➤ **PAROLE AU PUBLIC CONCERNANT LA SÉANCE EN COURS**

Le public présent ne désire pas prendre parole.

5.

➤ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2023-12-393

Il est proposé par Madame la conseillère Sylvie Poulin



Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

Et résolu que la séance soit et est levée à 18 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Maire


Directeur général et greffier-trésorier

Je, Jonathan Beauchamp, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.